

**Éleveurs
de poulettes
du Canada**



**Pullet
Growers
of Canada**

ÉLEVEURS DE POULETTES DU CANADA

Rapport annuel 2017

Assemblée générale annuelle

20 mars 2018

**Éleveurs
de poulettes
du Canada**



**Pullet
Growers
of Canada**

**ÉLEVEURS DE POULETTES DU CANADA
555, BOULEVARD ROLAND-THERRIEN, BUREAU 100
LONGUEUIL (QUÉBEC) J4H 3Y9
info.secretariat@epc-pgc.ca**

TABLE DES MATIÈRES

AVIS DE CONVOCATION-----	2
ORDRE DU JOUR -----	3
MOT DU PRÉSIDENT-----	4
PROCÈS-VERBAL DE LA 11 ^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE -----	5
RAPPORT D'ACTIVITÉ-----	8
STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR L'EXERCICE 2017 -----	10
SUIVI DU PLAN DIRECTEUR (2015-2018)-----	12
RAPPORT FINANCIER 2017-----	20
REVENUS PROVENANT DES PROVINCES POUR 2018 -----	21
BUDGET 2018-----	22
NOTES-----	23



AVIS DE CONVOCATION

**You are hereby
summoned
to the 12th Annual General
Meeting
of the Pullet Growers of
Canada (PGC)**

**Vous êtes par la présente
convoqués
à la 12^e assemblée générale
annuelle
des Éleveurs de poulettes du
Canada (EPC)**

PGC Annual General Meeting will be held

on March 20, 2018

from 1:30 to 4:00 p.m.

Ontario room/3rd floor
The Westin Ottawa
11 Colonel By Drive
Ottawa (Ontario) K1N 9H4

We look forward to your attendance and input at
this very important meeting.

Best regards,

Andrew DeWeerd
Chairman

L'assemblée générale annuelle des EPC se tiendra

le 20 mars 2018

de 13 h 30 à 16 h

salle Ontario/3^e étage
The Westin Ottawa
11 Colonel By Drive
Ottawa (Ontario) K1N 9H4

Nous espérons vous voir et vous entendre lors de
cette importante réunion.

Meilleures salutations,

Andrew DeWeerd
Président



ORDRE DU JOUR

Ordre du jour de la douzième assemblée générale annuelle

Éleveurs de poulettes du Canada

Le 20 mars 2018 de 13 h 30 à 16 h

Le Westin Ottawa, salle Ontario

Ottawa (Ontario)

1. Bienvenue et mot d'ouverture : M. Andrew DeWeerd, président
2. Introduction des membres du conseil d'administration et du personnel
3. Procès-verbal de la 11^e assemblée générale annuelle
4. Rapports :
 - 4.1. Rapport annuel par le président
 - 4.1.1. Représentations
 - 4.1.2. Fonctionnement
 - 4.2. Rapport des comités
 - 4.2.1. Comité des finances et d'audit : M. Harold Froese
 - 4.2.2. Comité des communications : M. Carl Bouchard
 - 4.2.3. Comité sur les coûts de production : MM. Andrew DeWeerd, Carl Bouchard
 - 4.2.4. Comité de gestion de la production : M. Jeff Clarke
5. Mise à jour : fausses pondeuses (par Dan Veldman)
6. Divers
7. Élection des officiers (par les représentants des provinces membres)
8. Mot de clôture du président



MOT DU PRÉSIDENT

Une année de grands changements pour les Éleveurs de poulettes du Canada (EPC)

C'est avec plaisir que je vous présente le 12^e rapport annuel des EPC. Vous pourrez y constater les actions réalisées en 2017 ainsi que les priorités pour la prochaine année.

L'année 2017 a été ponctuée de changements significatifs! Notamment, la révision du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses publié en mars dernier. Nous avons par ailleurs travaillé avec acharnement tout au long de l'année afin de matérialiser les résultats de l'étude sur les coûts de production des poulettes parue à l'hiver 2016.

Avec le Code de pratiques, la voix de notre industrie a été entendue en ce qui a trait à l'avancement des exigences de bien-être animal en matière d'environnement des poulaillers, de pratiques de santé et d'élevage, etc. Les prochaines années verront les changements prévus au Code être implantés par les éleveurs, notamment avec l'étroite collaboration des parties prenantes du secteur des œufs. Il s'agit d'une belle opportunité pour nous d'améliorer notre production et ultimement d'être récompensés pour les efforts fournis.

Comme vous le savez, en mars 2017, deux administrateurs de longue date ont tiré leur révérence. Dans un premier temps, je tiens à remercier M. Cal Dirks pour sa contribution continue. Étant l'un des pionniers des EPC, il a sans cesse œuvré à unir les éleveurs de poulettes et à mieux structurer l'industrie. M. Marc Ouellet nous a également quittés après avoir travaillé avec détermination à l'établissement d'un office de commercialisation et comme secrétaire des EPC. Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leurs engagements ultérieurs, et sommes très heureux d'accueillir MM. Harold Froese et François Jacques à titre de nouveaux administrateurs.

Malheureusement, notre directrice générale, Mme Lucie Gionet, est temporairement en arrêt de travail. Elle devrait être de retour parmi nous sous peu. Je tiens à remercier Mme Sylvie Martel et les employés de l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour leur professionnalisme dans le suivi des dossiers. Je salue également les administrateurs pour leur patience et leur compréhension.

En prévision de l'année à venir, nous devrions d'abord être fiers de la façon dont nous avons relevé les défis de la dernière année, tout comme nous devons nous préparer et être prêts pour l'année qui commence. Un nouveau plan directeur devra être réalisé au courant de 2018 afin de nous permettre d'affronter les grands changements futurs.

Enfin, je termine en saluant la collaboration des administrateurs et leurs efforts dans l'avancement de notre production et dans la diffusion des enjeux et des défis auxquels font face les éleveurs dans leur province respective.

Le président,



Andrew DeWeerd
Éleveurs de poulettes du Canada



PROCÈS-VERBAL DE LA 11^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Procès-verbal de la onzième assemblée générale annuelle des
Éleveurs de poulettes du Canada
21 mars 2017 de 13 h 30 à 16 h
Salle Renaissance, Fairmont Château Laurier
Ottawa, Ontario

1. Mot de bienvenue et allocution d'ouverture

M. Andrew DeWeerd, président des EPC, et M. Carl Bouchard, vice-président, souhaitent la bienvenue aux 24 participants, des éleveurs et des invités, présents à la 11^e assemblée générale annuelle. Le président mentionne que les travaux des EPC ont permis de dresser en détail le portrait de l'élevage au Canada. Les besoins des éleveurs se précisent notamment en ce qui concerne les défis posés par l'arrivée d'un nouveau code de pratique canadien. Il mentionne finalement que les travaux de planification stratégique des EPC vont s'amorcer à l'automne afin d'établir les priorités d'actions pour les prochaines années (2018-2021). Il souligne la contribution des provinces qui au fil des ans ont permis l'avancement et la reconnaissance de notre secteur de production.

2. Introduction des membres du conseil d'administration (CA) et du personnel

Le président présente les membres du CA qui ont représenté les provinces membres des EPC au cours de la dernière année, à savoir : M. Curtis Sommerton et Mme Mary Oliver successivement (Terre-Neuve-et-Labrador), M. Jeff Clarke (Nouvelle-Écosse), Mme Hannah Searle et M. François Jacques successivement (Nouveau-Brunswick), M. Carl Bouchard (Québec), M. Dan Veldman (Ontario), MM. Cal Dirks et Harold Froese successivement (Alberta) et M. Daniel Wollman (Saskatchewan).

Par la suite, il présente les employées qui ont appuyé le déroulement des activités au cours de la dernière année : Mme Lucie Gionet, directrice générale, et Mme Sophie Duchesne, secrétaire.

3. Procès-verbal de la 10^e assemblée générale annuelle 2016

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Danny Wollman et appuyée par M. Dan Veldman, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la 10^e assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 22 mars 2016 au Westin Hotel à Ottawa en Ontario.

4. Rapports

4.1 Rapport annuel 2016

Le rapport annuel dresse un bilan des activités et des démarches réalisées en 2016 ainsi que le suivi du Plan directeur des EPC et les priorités pour 2017.

En 2016, les principales réalisations ont porté sur :

- l'étude sur les coûts de production des poulettes;
- la rencontre avec le Conseil des produits agricoles du Canada;
- nos liens avec les Producteurs d'œufs du Canada (POC);
- le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses.



Les priorités pour 2017 sont :

- le protocole d'entente interprovinciale en vue de maintenir la reconnaissance des EPC comme représentants des éleveurs de poulettes à l'échelle nationale;
- l'établissement d'un prix forfaitaire d'élevage en cohésion avec les résultats de l'étude sur les coûts de production des poulettes réalisée par les EPC (2016);
- l'adaptation de notre Guide de soins aux poulettes à la suite de la diffusion du Code canadien de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses, mis à jour par le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage.

Ensuite, M. DeWeerd félicite les administrateurs pour leur implication et l'appui des provinces renouvelé au cours des dernières années.

La directrice générale mentionne que le CA a tenu 11 réunions, par conférence téléphonique, pour assurer l'avancement des dossiers. Comme chaque année, le conseil d'administration a fait le bilan des activités réalisées dans le cadre du *Plan directeur 2015-2018* et la détermination des priorités pour 2016. Le suivi du Plan directeur a été déposé dans le rapport annuel.

4.2 Rapport des comités

Le président invite les présidents des comités de travail à présenter les réalisations 2016.

4.2.1 Comité des finances et d'audit

M. Cal Dirks, trésorier du CA, présente le rapport financier et le rapport du vérificateur tel qu'ils ont été adoptés par le CA conformément aux règlements.

4.2.2 Comité des communications

Le président du comité, M. Carl Bouchard, mentionne qu'au cours de la dernière année, les activités de communication se sont limitées à l'envoi d'infolettres aux provinces.

4.2.3 Comité sur les coûts de production

M. Dan Veldman, responsable du suivi de l'étude sur les coûts de production, explique les grandes lignes des résultats de l'étude réalisée par la firme Meyers Norris Penny (MNP). Le CA étudie la possibilité de poursuivre l'étude pour l'étendre aux élevages en volière puisque ce mode d'élevage est en développement.

4.2.4 Comité de gestion de la production

M. Jeff Clarke représentant au comité de production des POC présente les priorités de ce comité en 2016 à savoir : le nouveau code d'élevage canadien, le calcul des coûts de production des œufs, les normes HACCP et la Recherche & Développement.

5. Autres sujets

Aucun autre sujet n'est discuté.

6. Élections

La nomination des officiers

L'assemblée est suspendue afin de permettre au CA de procéder à l'élection des officiers des EPC pour un mandat d'un an, comme prévu au règlement.



De retour à l'assemblée, le président présente les élus au sein du comité exécutif :

- **au poste de président**, M. Andrew DeWeerd;
- **Au poste de 1^{er} vice-président**, le représentant de la région Est, M. Carl Bouchard;
- **au poste de secrétaire**, le représentant de la région des Maritimes, M. Jeff Clarke;
- **au poste de trésorier**, le représentant de la région Ouest, M. Harold Froese.

7. Mot de clôture du président

Le président présente et félicite les officiers élus pour la prochaine année et il en profite également pour remercier les participants. Il tient également à remercier MM. Marc Ouellet et Cal Dirks pour leur implication au sein du CA au cours des dix dernières années. Il invite les éleveurs et les invités à demeurer dans la salle pour poursuivre les échanges à la levée de l'assemblée.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Dan Veldman et appuyée par M. François Jacques, il est résolu à l'unanimité de clore la 11^e assemblée générale annuelle des EPC.

*Préparé par Lucie Gionet
Directrice générale*



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Réunions du conseil d'administration

En 2017, le conseil d'administration a tenu des conférences téléphoniques à 7 reprises pour faire le suivi des activités et orienter l'avancement des dossiers des EPC. Comme chaque année, le conseil d'administration a tenu une réunion en matinée de l'assemblée générale annuelle et une réunion à l'automne afin de faire le suivi du *Plan directeur 2015-2018* et définir les priorités pour l'année 2018.

Mme Lucie Gionet, directrice générale, est en arrêt de travail depuis avril 2017 pour des raisons personnelles. La Direction recherches et politiques agricoles de l'Union des producteurs agricoles a donc mis à la disposition de l'organisation une personne détenant une expérience pertinente dans le domaine, Mme Sylvie Martel.

Représentations

Les Producteurs d'œufs du Canada (POC)

Au fil du temps, les liens entre les EPC et les POC se sont développés. En 2017, le président et les administrateurs des EPC ont profité de différentes réunions pour échanger sur les enjeux de notre secteur avec les dirigeants des POC et faire le suivi sur l'étude sur les coûts de production des poulettes. Au besoin, nous échangeons des informations pour faire avancer les dossiers d'intérêt commun. De plus, des représentants des EPC siègent au Comité de gestion de la production et au Comité HCCP des POC.

Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE)

Les travaux au CNSAE visant la révision du *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des poulettes, pondeuses et poules de réforme* se sont conclus par la publication du Code au début 2017. Ces travaux ont été réalisés par les POC et les représentants du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles et les EPC. Le président, M. Andrew DeWeerd, a participé aux rencontres tout au long du processus.

Guide de soins aux poulettes

Le *Guide de soins aux poulettes*, développé par les EPC, diffusé depuis 2016 vise à fournir aux éleveurs de poulettes canadiens des renseignements leur permettant de traiter les oiseaux sous leurs soins avec respect et compassion. Ce guide d'élevage est disponible en format électronique et peut toujours être demandé par courriel à info.secretariat@epc-pgc.ca.

Les EPC devront, au cours des prochains mois, évaluer les modifications ou les précisions à y apporter pour l'adapter au *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses*.

Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC)

À l'automne 2016, les membres du conseil exécutif et la directrice des EPC ont rencontré le président du CPAC, M. Laurent Pellerin, afin de présenter un état de la situation, un portrait sommaire de la production de poulettes, un bilan des principales réalisations du secteur et d'échanger sur les avenues à explorer pour mettre de l'avant des moyens pour assurer un revenu optimal aux éleveurs de poulettes canadiens.



De plus, les EPC avaient affirmé leur travail au sein de la chaîne de valeurs de la production d'œufs en s'impliquant dans différents comités de travail de la filière et dans l'avancement des dossiers portant sur la biosécurité et le bien-être animal.

En 2017, les EPC ont élaboré un argumentaire à présenter lors de la rencontre à tenir avec le ministre de l'Agriculture M. MacAulay. Cette dernière visait à faire le point sur la demande de création d'un office de commercialisation des poulettes en s'inspirant du sommaire du comité d'examen sur le processus et les audiences publiques, ainsi que sur le rapport du CPAC et les recommandations. Elle visait également à répondre aux interrogations du ministre de l'Agriculture de l'époque quant à la mise en place d'un office de commercialisation proposé en 2014. La rencontre a eu lieu en janvier dernier.

L'étude sur les coûts de production des poulettes

Les EPC avait mandaté la firme MNP pour réaliser l'enquête sur le coût du forfait d'élevage de la poulette. Basée sur les données de 2014, celle-ci s'est déroulée durant l'hiver 2016 auprès d'éleveurs de poulettes situés en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. Les représentants des autres provinces n'ont pas participé à cette étude.

Coût du forfait d'élevage assumé par les éleveurs de poulettes (2014)

	Coût moyen par poulette
Réparations et entretien	0,107 \$
Énergie	0,276 \$
Main-d'œuvre	0,966 \$
Charges d'amortissement	0,512 \$
Charges indirectes	0,484 \$
Intérêt et rendement pour le producteur	0,489 \$
Coût total assumé par le producteur par poulette	2,834 \$

De façon générale, les données fournissent une bonne estimation du coût de chaque composante utilisée pour le calcul du forfait d'élevage des poulettes, avec un degré de confiance à 90 % et une marge d'erreur de 10,6 %.



STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR L'EXERCICE 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Andrew DeWeerd - président
Carl Bouchard – vice-président, représentant la province de Québec
Jeff Clarke - secrétaire, représentant la province de la Nouvelle-Écosse
Harold Froese - trésorier, représentant la province du Manitoba
François Jacques - directeur, représentant la province du Nouveau-Brunswick
Mary Oliver - directrice, représentant la province Terre-Neuve-et-Labrador
Dan Veldman - directeur, représentant la province de l'Ontario
Daniel Wollman - directeur, représentant la province de Saskatchewan
Lucie Gionet et Sylvie Martel – directrice générale

COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif agit comme un comité préparatoire du conseil d'administration, chargé des décisions préalables concernant le Plan directeur et le budget annuel.

Président : M. Andrew DeWeerd
Représentant de la région de l'Est : M. Carl Bouchard, vice-président
Représentant de la région de l'Ouest : M. Harold Froese, trésorier
Représentant de la région de l'Atlantique : M. Jeff Clarke, secrétaire



COMITÉS 2017

Les comités suivants du conseil d'administration sont évalués annuellement dans le cadre de l'assemblée générale annuelle des EPC.

1. Comité exécutif :

Le comité exécutif agit comme un comité préparatoire du conseil d'administration, chargé des décisions préalables concernant le Plan directeur et le budget annuel.

- Président : Andrew DeWeerd.
- Vice-président : Carl Bouchard.
- Trésorier : Harold Froese.
- Secrétaire : Jeff Clarke.

2. Comité des finances et d'audit :

Le comité des finances et d'audit prépare le budget annuel et fait état au conseil d'administration de toute question financière.

- Président : Harold Froese, trésorier du conseil d'administration.
- Member : Mary Oliver.

3. Comité des communications :

Le comité des communications est chargé des communications internes et externes des EPC.

- Président : Carl Bouchard, vice-président du conseil d'administration.
- Membre : Daniel Wollman

4. Comité sur les coûts de production (CdP) des POC :

Ce comité sur les CdP établit la stratégie de diffusion de l'étude sur le CdP.

- Coprésidents : Andrew DeWeerd et Carl Bouchard, président et vice-président du conseil d'administration.
- Membres : le conseil d'administration.

5. Comité de gestion de la production :

Le comité de gestion de la production se penche sur les principaux enjeux de production, notamment sur les soins pour les poulettes et les mesures de biosécurité.

- Président : Jeff Clarke, secrétaire, siège aux comités des POC (Product Management Committee et Animal Care Program)
- Membre : Dan Veldman et Daniel Wollman

PERSONNEL

Lucie Gionet, Sarah Boivin-Chabot et Sylvie Martel ont agi à titre de directrices générales, appuyées par des collègues.



SUIVI DU PLAN DIRECTEUR (2015-2018)

CONTEXTE DES PRIORITÉS DU PLAN DIRECTEUR

BUT

Le Plan directeur des EPC vise à :

- donner une orientation stratégique à l'organisme;
- jouer un rôle actif auprès des éleveurs de poulettes au Canada;
- ajuster la gestion EPC afin de devenir une organisation nationale à part entière.

LE CYCLE ANNUEL DE PLANIFICATION DES EPC

Les EPC disposent d'un cycle annuel de planification composé des éléments suivants :

- une analyse de l'environnement de l'industrie des poulettes portant sur les pratiques, les tendances et les enjeux définis au cours de l'année précédente;
- un audit stratégique et opérationnel des réalisations de l'année précédente;
- une consultation avec les administrateurs des EPC sur les orientations stratégiques;
- l'établissement par les employés permanents des principaux enjeux des EPC pour la prochaine année de planification;
- des séances de planification avec le conseil d'administration chaque automne;
- la rédaction d'une ébauche du Plan directeur ainsi que du budget de l'année suivante;
- l'approbation et la signature du Plan directeur par le conseil d'administration;
- l'évaluation de la performance du conseil d'administration et des membres du personnel, avec l'amélioration continue en point de mire;
- la production du rapport annuel des EPC.

La planification au sein des EPC est donc un travail d'équipe des membres du conseil d'administration, du comité exécutif et du personnel. Le conseil d'administration des EPC confie à son président la tâche du cycle de planification annuel et offre sa contribution stratégique dans le cadre de la préparation du Plan directeur annuel. Ce dernier couvre une période de trois ans et est soumis à un renouvellement annuel de manière à ce qu'il soit à la fois actuel et visionnaire.

En 2018, il sera nécessaire d'amorcer le travail pour élaborer un Plan directeur pour la période 2018-2021.

MISSION, VISION, VALEURS ET DOMAINES DE RÉSULTATS CLÉS

MISSION

Nous offrons aux éleveurs de poulettes du Canada le leadership qui facilite leur réussite et leur permet de fournir des poulettes de la plus haute qualité aux producteurs d'œufs du Canada à un prix juste.

VISION

La vision du conseil d'administration jusqu'en 2018 comporte les éléments suivants :

Crédibilité

- Une réputation établie en tant que source d'appui et d'expertise sur tous les problèmes et processus liés à l'élevage de poulettes, comprenant notamment la *Politique de soins aux animaux pour les poulettes* et le *Code de pratiques national*.



Prix équitable pour l'éleveur

- Une entente de production et d'approvisionnement en place et opérationnelle avec un rendement équitable pour les éleveurs de poulettes.

Relations

- Collaboration et engagement étroits entre tous nos membres et avec les autres acteurs portant sur les enjeux d'importance nationale;
- Adhésion de toutes les provinces aux EPC.

Stabilité financière des EPC

- Revenus assurés et continus pour appuyer le fonctionnement des EPC, incluant la rémunération du personnel.

Stabilité du secteur des poulettes

- Un secteur stable fondé sur une gestion efficace.

VALEURS

Nous, les administrateurs des EPC, croyons aux valeurs suivantes :

1. Un marché structuré

Nous croyons à l'importance de collaborer avec les entités nationales et provinciales afin de protéger et d'améliorer un marché agricole structuré au Canada.

2. Viabilité

Nous croyons dans la viabilité des éleveurs canadiens de poulettes, fondée sur les éleveurs obtenant un juste prix basé sur leur coût de production.

3. Représentation

Nous croyons en une représentation égale des provinces au niveau national.

4. Responsabilité sociale

Nous croyons au bien-fondé d'une participation aux normes canadiennes en matière de salubrité des aliments à la ferme et de protection des animaux.

5. Communications

Nous croyons en une communication efficace avec l'ensemble des éleveurs et des partenaires.

6. Qualité

Nous croyons qu'il est de notre devoir de fournir des poulettes de la plus haute qualité aux producteurs d'œufs canadiens.

7. Collaboration

Nous croyons que nous devons travailler sur les enjeux nationaux en collaboration avec l'ensemble des éleveurs et des intervenants.

Les priorités des EPC en 2017 étaient :

- l'achèvement de la Politique de soins aux animaux pour les poulettes;
- la compréhension du coût de production de poulettes et la mise en œuvre des résultats avec la collaboration des provinces;
- l'élaboration d'un protocole d'entente interprovincial;
- l'amélioration de la collaboration avec les POC;
- l'implication des provinces dans les enjeux liés aux poulettes.

Ces priorités sont incluses dans les résultats clés que doivent atteindre les EPC afin de remplir leur mission et réaliser leur vision, à savoir :

1. Fonctionnement
2. Communications
3. Gouvernance
4. Gestion et administration

ÉLABORATION DES RÉSULTATS CLÉS

RÉSULTAT CLÉ 1 : FONCTIONNEMENT

OBJECTIF

Veiller à ce que les EPC atteignent le statut d'office national, pour permettre aux éleveurs de poulettes de recevoir une rémunération adéquate et pour assurer un approvisionnement stable et sain de poulettes destinées aux producteurs d'œufs canadiens.

BUTS

Collaborer avec les acteurs provinciaux afin de mettre en place un protocole d'entente menant à la reconnaissance des EPC comme représentants des éleveurs de poulettes à l'échelle nationale :

- responsabilité : président (comité exécutif, organismes provinciaux, directrice générale);
- date ciblée : 2016 — les EPC ont entamé des représentations auprès du ministre et du président du CPAC. Le travail doit continuer afin d'atteindre notre objectif;
- date ciblée : 2017;
- indicateur de rendement : protocole d'entente interprovinciale en place et en fonction.

AVANCEMENT : Les EPC ont élaboré un argumentaire et organisé une rencontre avec le ministre fédéral de l'Agriculture, M. MacAulay, pour faire part de la situation des EPC au niveau canadien et de leur positionnement dans la filière.

Gérer un système national de contribution pour les poulettes :

- responsabilité : directrice générale et conseil d'administration;
- date ciblée : en continu;
- indicateur de rendement : tous les signataires contribuent de manière proportionnelle.

AVANCEMENT : Ce dossier a peu évolué en raison de l'absence de la directrice générale.

Rationaliser le coût de production des poulettes au Canada :

- responsabilité : président du comité de CdP (directrice générale, CPAC);

- date ciblée : avril 2016, puis de façon continue — des rencontres avec les représentants des POC et offices provinciaux ont permis de faire connaître les démarches entreprises par les EPC pour obtenir un modèle de calcul des CdP. L'étude sur les CdP s'est terminée en 2016, il faudra alors convenir avec les parties prenantes de son application afin d'établir un prix pour la poulette;
- date ciblée : 2017, puis de façon continue;
- indicateur de rendement : modèle de CdP de poulettes en place.

AVANCEMENT : Les EPC ont échangé avec les représentants des provinces pour faire connaître les étapes nécessaires à l'obtention du CdP.

Achever tous les éléments de la Politique de soins aux animaux pour les poulettes :

- responsabilité : président du comité de la gestion de la production des EPC (conseil d'administration, directrice générale);
- date ciblée : décembre 2016 — le Guide de soins des EPC a été publié;
- date ciblée : 2017 — il devra être mis à jour à la suite de la publication de la mise à jour du Code de pratiques;
- indicateur de rendement : Politique achevée et acheminée aux intervenants.

AVANCEMENT : Le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses a été publié au printemps 2017.

Collaborer avec les organismes provinciaux sur l'élaboration d'un programme de communication et de formation lié à la Politique de soins aux animaux pour les poulettes :

- responsabilité : directrice générale, comité exécutif, conseil d'administration, organismes provinciaux;
- date ciblée : en continu;
- indicateur de rendement — programme de formation sur les soins aux animaux prêt à être lancé.

AVANCEMENT : Ce dossier a peu évolué en raison de l'absence de la directrice générale.

Établir des méthodes de suivi des meilleures pratiques parmi les éleveurs de poulettes au pays :

- responsabilité : directrice générale;
- date ciblée : en continu;
- indicateur de rendement : programme prêt à être lancé.

AVANCEMENT : Ce dossier a peu évolué en raison de l'absence de la directrice générale.

RÉSULTAT CLÉ 2 : COMMUNICATIONS ET ENGAGEMENT

OBJECTIF

Utiliser les médias et les voies de communication conçus par l'organisation et destinés à communiquer avec les membres des EPC, les POC et l'office provincial.

BUTS

Renforcement du partenariat entre les EPC et les POC afin de gérer les questions d'intérêt commun et de regrouper les ressources :

- responsabilité : président (comité exécutif, conseil d'administration);
- date ciblée : en continu;

- indicateur de rendement — réunions structurées et périodiques des EPC avec les POC (des rencontres et des échanges concernant le *Code de pratiques* et le coût de production des poulettes ont eu lieu en 2016).

AVANCEMENT : Les rencontres et échanges avec les POC se tiennent en continu.

Établir une relation entre les EPC et le ministre de l’Agriculture et de l’Agroalimentaire :

- responsabilité : président (comité exécutif, conseil d’administration, directrice générale);
- date ciblée : en continu;
- indicateur de rendement : tenue de la première réunion et établissement des prochaines étapes (une demande a été adressée au ministre en 2016).

AVANCEMENT : Une demande de rencontre avec le ministre de l’Agriculture fut acheminée et la rencontre est organisée en début 2018.

Maintien des relations avec les intervenants fédéraux appropriés, visant à fournir des informations sur les activités des EPC :

- responsabilité : président (comité exécutif, conseil d’administration, directrice générale);
- date ciblée : en continu;
- indicateur de rendement : tenue des réunions, suivi des résultats.

AVANCEMENT : Malgré l’absence de la directrice générale, le président et les permanents ont tenté de maintenir un maximum d’échanges avec les intervenants du secteur.

Établir les moyens d’informer les intervenants des EPC de façon continue :

- responsabilité : directrice générale (président, comité des communications);
- date ciblée : en continu;
- indicateur de rendement : bilans semi-annuels fournis aux organisations provinciales et conseil d’administration.

AVANCEMENT : Ce dossier a peu évolué en raison de l’absence de la directrice générale.

Continuer à fournir des mises à jour dans le cadre de réunions provinciales des éleveurs de poulettes, des intervenants et des assemblées générales annuelles :

- responsabilité : président (comité des communications, comité exécutif, conseil d’administration, directrice générale);
- date ciblée : en continu;
- indicateur de rendement : message commun livré à tous les intervenants.

AVANCEMENT : Chaque représentant d’association provinciale fait part de l’évolution de la production de sa province lors de séance régulière.

Améliorer la communication au sein du conseil d’administration :

- responsabilité : directrice générale (secrétaire du conseil, comité des communications);
- date ciblée : en continu;
- indicateur de rendement : améliorations apportées.

AVANCEMENT : La compréhension et l'implication des membres du conseil d'administration ont permis à l'organisation de poursuivre son développement malgré l'absence de la directrice générale.

Participer aux conférences internationales qui sont pertinentes pour les éleveurs de poulettes au Canada :

- responsabilité : président (comité exécutif, conseil d'administration, directrice générale);
- date ciblée : en continu;
- indicateur de rendement : décision quant à la participation et au financement.

Collaborer avec les directeurs généraux provinciaux sur les questions d'intérêt commun et sur la voie à suivre pour les EPC :

- responsabilité : président (comité exécutif, conseil d'administration, directrice générale);
- date ciblée : mars 2016 : nous avons obtenu la collaboration des directeurs généraux des provinces pour l'échantillonnage des participants pour l'étude sur les coûts de production;
- date ciblée : en suivi;
- indicateur de rendement : tenue de la première séance de travail.

RÉSULTAT CLÉ 3 : GOUVERNANCE

OBJECTIF

Faire des EPC l'organisation nationale indépendante et autonome représentant les éleveurs de poulettes canadiens.

BUTS

Convaincre les provinces ne participant pas actuellement de faire partie des EPC :

- responsabilité : président (comité exécutif, directrice générale);
- date ciblée : en continu — production d'un rapport annuel qui présente les réalisations des EPC pour une diffusion aux provinces le 1^{er} février de chaque année;
- indicateur de rendement : confirmation que toutes les provinces participent (participation croissante des provinces à titre de signataires du protocole d'entente).

AVANCEMENT : La production du rapport annuel pour l'année 2017 est en retard en raison des changements de personnel pendant le remplacement de la directrice générale.

Veiller à ce qu'un représentant des EPC soit membre permanent du Comité de gestion de la production des POC :

- responsabilité : président (directrice générale, conseil d'administration);
- date ciblée : en continu;
- indicateur de rendement : représentant des EPC comme membre permanent du comité.

AVANCEMENT : Les EPC ont désigné un représentant au Comité de gestion de la production des POC, mais la participation des EPC n'est pas officielle au sein du comité.

Révision annuelle des règlements des EPC afin de refléter les changements apportés par les nouveaux enjeux :

- responsabilité : trésorier (conseil d'administration, directrice générale);
- date ciblée : annuellement, comme décidé lors de l'assemblée générale annuelle;
- indicateur de rendement : changement aux règlements adoptés par le conseil d'administration et à l'assemblée générale annuelle.

AVANCEMENT : Ce dossier a peu évolué en raison de l'absence de la directrice générale.

Améliorer le déroulement de l'assemblée générale annuelle des EPC :

- responsabilité : président (comité exécutif, conseil d'administration, directrice générale);
- date ciblée : janvier, annuellement et en continu;
- indicateur de rendement : amélioration de l'efficacité des assemblées générales annuelles des EPC (évaluation de l'assemblée).

Participer aux réunions et aux tables rondes afin que les EPC soient partie prenante des activités de l'industrie appropriées reliées à l'élevage de poulettes :

- responsabilité : président (comité exécutif, directrice générale);
- date ciblée : en continu;
- indicateur de rendement : rapports remis en temps opportun au conseil d'administration portant sur les principaux enjeux.

AVANCEMENT : Les EPC n'ont aucun contrôle sur leur participation aux diverses manifestations, mais lorsqu'invités, les représentants de notre organisme font valoir nos priorités et nos attentes.

RÉSULTATS CLÉS 4 : GESTION ET ADMINISTRATION

OBJECTIF

Veiller à ce que les EPC aient tous les processus de gestion nécessaires en place pour s'administrer efficacement :

Établir le cadre de transition entre un personnel intérimaire et une équipe permanente des EPC :

- responsabilité : président (comité exécutif, directrice générale);
- date ciblée : 1^{er} janvier 2016 (terminé);
- indicateur de rendement : décision sur la nomination du personnel.

AVANCEMENT : Bien que la directrice générale soit permanente à temps partiel, les EPC doivent avoir une planification de développement des ressources humaines et conserver la possibilité d'utiliser les ressources permanentes des provinces.

Poursuivre l'amélioration de la capacité bilingue des EPC :

- responsabilité : président (comité des communications, directrice générale);
- date ciblée : en continu;
- indicateur de rendement — Politique de bilinguisme en place et mise en œuvre; amélioration continue des traductions.

AVANCEMENT : Ce sujet est très sensible, mais il doit demeurer un objectif clair.

Mettre en œuvre le processus annuel d'évaluation du personnel :

- responsabilité : président (comité exécutif);
- date ciblée : 2016 (reporté en 2017);
- indicateur de rendement : évaluation cyclique et continue du personnel en cours.

Améliorer continuellement les processus de gestion financière des EPC :

- responsabilité : trésorier, président, directrice générale;
- date ciblée : en continu;
- indicateur de rendement : amélioration continue de l'efficacité des processus de gestion financière des EPC; bilans fournis au conseil d'administration sur une base régulière.

AVANCEMENT : Il faut étudier la possibilité d'avoir un rapport financier mensuel, établir une politique de dépenses pour les administrateurs, utiliser les nouvelles technologies de communication.

Sommairement, le fait de ne pas avoir de statut officiel rend plus complexe la mise en œuvre des CdP. Les EPC doivent convenir de leur fonctionnement et de leur organisation ensemble. Tous conviennent qu'il y aura beaucoup de travail pour implanter les nouveaux CdP et le nouveau Code de bonnes pratiques.

Lors de l'assemblée des administrateurs de l'automne (les 26 et 27 septembre), les membres du conseil d'administration ont ciblé quatre priorités pour l'année 2018. Ces priorités sont :

- obtenir un statut d'agence nationale clair pour les EPC, obtenir l'implication de toutes les provinces dans les démarches visant l'obtention de cette reconnaissance nationale;
- publiciser le nouveau Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses et en favoriser l'adhésion par tous les éleveurs du Canada;
- régulariser la situation du personnel;
- disposer d'un bon budget annuel et de politique de dépenses facilitant l'implication de toutes les provinces.



RAPPORT FINANCIER 2017

Produits	2017	2016
Contributions des provinces	194 842,86 \$	194 353,31 \$
Subvention	- \$	56 000,00 \$
Intérêts	2 292,10 \$	1 028,93 \$
	197 134,96 \$	251 382,24 \$
Charges		
Services professionnels	37 208,34 \$	269 764,04 \$
Frais de déplacements	11 792,08 \$	14 753,00 \$
Assurances	1 191,24 \$	1 134,00 \$
Frais de bureau	918,76 \$	2 426,10 \$
	51 110,42 \$	288 077,14 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	146 024,54 \$	(36 694,90) \$
Solde de l'encaisse au début de l'année	152 701,30 \$	200 996,00 \$
Excédent (déficit) année en cours	146 024,54 \$	(36 694,90) \$
Taxes à payer (réclamer) au gouvernement	18 055,51 \$	(11 599,88) \$
Solde de l'encaisse au 31 décembre	316 781,35 \$	152 701,30 \$
Vincent Bélanger-Marceau CPA, CGA		
Détail services professionnels		
MNP LLP	- \$	212 225,00 \$
RANA	- \$	550,91 \$
Comptabilité	2 856,17 \$	3 040,01 \$
Direction générale et adjointe administrative	28 294,94 \$	51 078,53 \$
Forest Lavoie Conseil	2 947,33 \$	- \$
Jeffrey Clarke	1 864,45 \$	- \$
Mike Petrick		384,89 \$
Traduction	860,56 \$	2 869,60 \$
	37 208,34 \$	269 764,04 \$



REVENUS PROVENANT DES PROVINCES POUR 2018

Province	Poules pondeuses	Contribution	NM
BC	3 117 779	0,00 \$	31 177,79 \$
AB	2 589 101	0,00 \$	25 891,01 \$
SK	1 175 426	11 754,26 \$	
MB	2 546 703	25 467,03 \$	
ON	9 281 446	92 814,46 \$	
QC	5 229 434	52 294,34 \$	
NB	513 088	5 130,88 \$	
NS	862 364	8 623,64 \$	
PE	144 254	0,00 \$	1 442,54 \$
NL	399 060	3 990,60 \$	
NT	130 727	0,00 \$	1 307,27 \$
TOTAL 2018	25 989 382	200 075,21 \$	59 818,61 \$

NM = non membre

* La contribution des provinces est calculée en fonction des allocations provinciales, excluant les œufs destinés à la transformation.

Les contributions totales demandées aux provinces membres pour 2018 s'élèvent à **200 075.21 \$**

BUDGET 2018

Revenu projeté	2017 BUDGET	2017 Résultats	2018 BUDGET
Revenu des Provinces (\$0,01/poulettes)	193 753	194 842	200 075
Revenu d'intérêts	500	2 292	500
Financement projeté/PDEO/Grenville Futures	0	0	0
Financement projeté /AAC			
TOTAL DES REVENUS	194 253 \$	197 135 \$	200 575 \$
Dépenses projetées	2017 BUDGET	2017 Résultats	2018 BUDGET
Frais des professionnels (directrice générale, secrétariat)	70 000	37 209	77 000
Frais bancaires	200	0	200
Dépense pour les réunions et le voyage (directrice et personnel)	12 500	11 792	17 500
Assurances	1 200	1 191	1 200
Location de bureau + Internet + télécommunication	2 400	919	2 400
Services de traduction	4 000	0	5 000
Enquête CdP	0	0	0
Planification d'activités annuelles (salle de réunion pour la réunion de l'automne)	3 000	0	3 000
Comptabilité	3 500	0	3 500
Prêt des POC	0	0	0
Plan directeur 2018 - 2021	0	0	25 000
TOTAL DES DÉPENSES	96 800 \$	51 111 \$	134 800 \$
L'excédent des revenus sur les dépenses	97 453 \$	146 024 \$	59 453 \$

